

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 15 jours avant le début du séjour
- 50 % 5 jours avant le début du séjour
- 100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant.



SÉJOUR "A LA FERME DE MÉNÉHY"

Séjour accueil de loisirs de Colpo

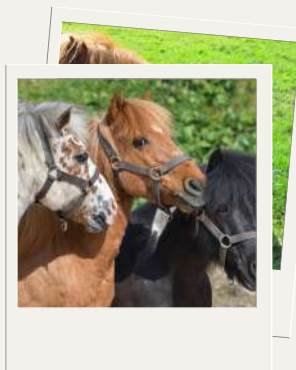
Du 29 juillet au 01 août pour les 6-9 ans

CP - CE1 - CE2



DÉCOUVERTE DE LA FERME

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Colpo. A travers ce mini camps nous souhaitons poursuivre les objectifs de développement de l'autonomie de l'enfant et de développement personnel. Ce séjour permet aux enfants de découvrir la vie à la campagne et de développer l'imaginaire.



Equipe d'animation et transport :

Les enfants seront accompagnés dans cette aventure par DENIAUD Léo référent du séjour et un animateur.

L'équipe vous accueillera le lundi 29 juillet à 9h30 à l'accueil de loisirs. Trajet en autocar. Prévoir un pique-nique pour le 1er jour.

Les Activités :

1 enquête au coucher du soleil "qui a volé l'œuf", **1 Escape Game** "le mystère de l'armoire aux jeux et le trésor du chevalier", **1 séance Armoires aux jeux** et des activités organisées par l'équipe d'animation. Une attention particulière est portée à la vie quotidienne (préparation des repas, temps des douches, organisation du séjours), elle est organisée avec les enfants !

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de places est limité à 16 enfants.
Dates d'inscription : **du Mercredi 15 mai à 17h30 à l'accueil de loisirs** au vendredi 14 juin 2024 (dans la limite des places disponibles).

L'hébergement :

Hébergement sous tentes 3 places,
au Camping de Ménéhy
56350 St Vincent sur Oust



QF; 0 à 700	QF; 701 à 1000	QF : 1001 à 1300	QF; 1301 et +	QF; extérieur
121 €	128 €	135 €	142 €	149 €

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :
La Direction de l'Accueil de Loisirs
37 avenue de la princesse 56390 Colpo
02.97.66.89.49 / accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr